



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>14294</b>	De <b>Mme Fatiha Keloua Hachi</b> ( Socialistes et apparentés - Seine-Saint-Denis )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Enseignement supérieur et recherche
<b>Rubrique</b> > professions de santé	<b>Tête d'analyse</b> > Répartition des professionnels de santé dans les services de santé étudiants	<b>Analyse</b> > Répartition des professionnels de santé dans les services de santé étudiants.
Question publiée au JO le : <b>09/01/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Fatiha Keloua Hachi interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la répartition des professionnels de santé dans les services de santé étudiants. L'organisation étudiante la FAGE indique que parmi les 40 % d'étudiants ayant renoncé à des soins depuis mars 2020, 43 % l'ont fait pour des raisons financières. Ce chiffre, aussi marquant soit-il, doit alerter sur la nécessité de proposer une offre de soins adaptée et diversifiée dans les services de santé étudiants. La santé mentale ainsi que la santé sexuelle représentent les deux grands domaines de santé nécessitant des interventions de professionnels de santé spécialisés souvent peu présents dans les services de santé étudiants. Aussi, elle souhaiterait interroger le Gouvernement sur la répartition chiffrée des professionnels de santé spécialisés présents dans les services de santé étudiants.